



FLASH INFOS

PRUDENCE +++ PORTEURS DE PROJETS ET AUGMENTATION DE PUISSANCE

ÉDITO

AAMF est là, à vos côtés, pour vous accompagner et vous informer.

AAMF souhaite que les projets de méthanisation agricole développés de manière professionnelle et viables économiquement se développent **MAIS** la photo du moment n'est pas belle : le contexte ÉCONOMIQUE

s'est fortement dégradé ces derniers mois *.

STOP ! Posez vous ! ... pour bien recalculer la viabilité (rentabilité + durabilité) de votre projet de méthanisation ** et décider en connaissance de cause.

Mauritz Quaak, Vice Président AAMF

5 POINTS CLÉS QUI MODIFIENT LA VIABILITÉ (RENTABILITÉ + DURABILITÉ) DE VOS PROJETS

HAUSSE TAUX D'INTÉRÊTS EMPRUNTS BANCAIRES

+ 1% depuis le 01/03/2022. Mettez à jour votre BP.

HAUSSE INVESTISSEMENTS / DEVIS DÉNONCÉS

Est ce que tous vos devis sont signés ? **Si oui**, vérifiez qu'ils ne seront pas dénoncés et qu'ils soient bien **COMPLETS** (attention : certains travaux supplémentaires sont mentionnés dans un «avenant technique» où toutes les hausses sont passées par la même occasion!) **Si non**, signez bien des devis complets avec des prix garantis. Dans tous les cas, veillez au bon respect des bonnes pratiques contractuelles. *** Mettez à jour votre BP.

HAUSSE INVESTISSEMENTS / ICPE

Avez vous bien pris en compte les investissements complémentaires / mise aux normes ICPE ? Mettez à jour votre BP.

HAUSSE CHARGES / ELECTRICITÉ

> **Jusqu'à x 10** (exemple : Contractualisation 2020 à 47€/MWH vs tarifs 2023 sans arenh annoncés à 460€/MWH)

Vous n'avez pas encore d'antériorité de contrat donc vous ne pouvez souscrire qu'au prix du marché ; soyez réactifs pour saisir les opportunités (probablement moins pire que les offres à venir?!) et contractualiser rapidement via un courtier ; Mettez à jour vos prix d'achat de l'électricité **** et votre BP.

HAUSSE CHARGES / INTRANTS

Tenez compte de l'augmentation des prix des intrants exogènes. Mettez à jour vos prix d'achat d'intrants.

Une fois ces 5 hypothèses figées :

■ **Mettez à jour votre Business Plan**

■ La viabilité répond t'elle à vos objectifs de départ ?

■ Vous êtes **LIBRES** de décider en connaissance de cause :

- de **CONTINUER** si la viabilité de votre projet répond encore à vos objectifs

- de **FAIRE UNE PAUSE** quelques mois le temps d'y voir plus clair tout en surveillant les délais de mise en service *****

- d'**ARRÊTER**

NB : Avant toute augmentation de puissance, veillez à respecter le cadre réglementaire (ICPE, agrément sanitaire, ... en accord notamment avec les tonnages et types d'intrants incorporés) *****

* **source** : Programme d'acquisition et de diffusion de références PRODIGE 2 APCA - ADEME avec une contribution forte des exploitants AAMF. Simulations 2022 / 90 installations de méthanisation agricole : 60 en cogénération et 30 en injection de biométhane : investissement + 15% ; sans subvention ; tarif -10% ; achat intrants +20% ; achat électricité + 50% => en injection 80% des projets ont un TRI <10% ; en cogénération 89% des projets ont un TRI <10% (Mai 2022)

** methacompare@aamf.fr

*** **source** : Fiche métier AAMF juridique contrats construction ; Guide ATEE sur les bonnes pratiques contractuelles avec la contribution d'AAMF (mise à jour Mai 2022) - helene@aamf.fr

**** adrien@aamf.fr

***** helene@aamf.fr

***** adeline.haumont@aile.asso.fr